

Paris, le 12 septembre 2022

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que L'Ameublement français soutient les Dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et auprès de nos adhérents.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante :

- Intégrer des objectifs de développement durable au cœur de notre organisation professionnelle et accompagner les entreprises de l'ameublement dans leur démarche RSE.
- Devenir une filière à impact positif. Être une force motrice des transitions en France, en conciliant développement économique, inclusivité sociale et soutenabilité environnementale.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts consentis par notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des dix principes et nous engager aux côtés du Global Compact.

Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Cathy Dufour
Déléguée Générale